

Madame Fanny Aymer : se battre pour sauvegarder l'allée du château de Bétange dans son intégralité (Florange, Moselle)

Voie d'accès privée – 650 m – 156 marronniers

L'allée de marronniers qui donne accès au château de Bétange depuis la RD 653, dans la vallée de la Fensch, date de la même époque que celle de Dammarie-sur-Saulx. Comme elle, elle est liée à l'histoire de la sidérurgie lorraine puisqu'elle a été plantée par le maître de forges Théodore de Gargan, en même temps qu'il faisait aménager le parc à l'anglaise du château — ce qui montre en passant que le goût pour les jardins paysagers aux formes irrégulières n'avait en rien entamé l'attrait pour la plantation d'allées rectilignes.

Extérieure au domaine enclos par une grille en fer forgé de 3 600 mètres de long, l'allée, par son apport esthétique, contribue à la qualité du territoire. Elle est le seul élément de végétation de grande ampleur qui structure le paysage. Ayant résisté à la pression de l'urbanisation — qui se poursuit, avec un tout jeune lotissement voisin —, elle sert avantagement de « tampon » entre Florange et Hayange au sud et à l'ouest, et Terville et Thionville au nord. Elle y joue un rôle important de biotope et de corridor écologique : l'allée de marronniers bénéficie du label « Refuge pour les chauves-souris » décerné par la CPEPESC Lorraine, avec en particulier la présence du Grand Rhinolophe, et elle abrite une quarantaine d'espèces d'oiseaux, recensées par la LPO. Ajoutons-y son rôle dans la captation du carbone et la fixation de poussières ou de polluants : bien qu'appartenant à un domaine privé, l'allée est indéniablement un patrimoine commun dont tous bénéficient.

Mais que pèse une allée face à un projet autoroutier, fût-il anachronique ? En l'occurrence, le doublement de l'autoroute A31, le vaste aspirateur à poids lourds et à travailleurs transfrontaliers qui fait le lien entre le sud et le nord de l'Europe et entre la Moselle et le Luxembourg, prévoit d'amputer l'allée d'accès au château d'un quart de sa longueur, à la limite des 500 m du périmètre de protection du parc et des grilles, inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. En faire un cul-de-sac dénaturerait l'allée, par essence un espace qui relie un point à un autre et que l'on parcourt, tandis que la pollution sonore et atmosphérique perturberait assurément ce havre à espèces protégées.

Depuis cinq ans déjà, les propriétaires sont mobilisés activement pour empêcher l'irréversible, d'autant qu'un autre des tracés envisagés pour l'autoroute éviterait les graves inconvénients que présente le tracé retenu à ce jour pour l'allée du château de Bétange comme pour les habitants du nouveau lotissement. Espérant forcer le destin, ils ont fait procéder à l'inventaire des chauves-souris et des oiseaux, ont lancé une pétition, ont sollicité les associations de protection du patrimoine — qui leur ont déjà apporté un soutien important, comme la Demeure Historique, VMF et Urgence Patrimoine.

Le jury a été heureux de réexaminer ce dossier, qui avait été présenté par le passé, alors que la dynamique pour la protection de cette allée n'était pas véritablement effective. La persévérance a payé ! Et, comme ils le font toujours, les membres



Une structure linéaire qui se remarque dans le paysage. © F. Aymer

du jury ont apporté leurs regards de spécialistes pour soutenir au mieux les actions déjà entreprises. En l'occurrence, ils ont attiré l'attention sur le développement du lierre sur les marronniers. En effet, si le lierre est un atout reconnu pour la biodiversité, il semble que son poids ait été la cause de ruptures de branches charpentières observées ailleurs sur cette essence d'arbres. Il convient donc d'en contenir le développement en ne le laissant pas s'installer dans le houppier. Le respect des règles de l'art pour toutes les actions de taille des arbres a également été rappelé, en renvoyant vers les arboristes-grimpeurs membres du cercle de qualité SEQUOIA (www.arboristes-sequoia.com) ou, bien sûr, vers le centre de formation de Courcelles-Chaussy voisin, celui-là même dont les apprentis sont intervenus à Dammarie-sur-Saulx.

Les propriétaires poursuivent leur action et continuent l'entretien de l'allée : ils envisagent la replantation d'une quarantaine d'arbres manquants et prévoient de faire vivre l'allée par des animations sur la biodiversité, en lien avec la commune et les associations.
